

## LE RENSEIGNEMENT ATOMIQUE

Au cours des guerres, il y a toujours eu un danger n° 1 qui a nécessité des mesures spéciales pour donner l'alerte. Il fut, au cours du premier conflit mondial, concrétisé par les gaz de combat, menace d'une importance telle que tout fut mis en oeuvre pour déceler les préparatifs d'attaque, donner et diffuser l'alerte: transmissions sonores avant l'emploi de la radio.

Le deuxième conflit mondial fit connaître, à l'arrière, en particulier, les attaques aériennes, les raids massifs, et à l'avant, les déferlements de chars. Si les sirènes se firent entendre pour donner l'alerte à l'arrière, elles ne constituaient que le dernier maillon de l'organisation de la défense du territoire avec ses réseaux de radars, de guet et ses systèmes de transmissions, dont le but était de détecter au plus loin et d'alerter. La détection des masses de chars fut une des missions permanentes de l'aviation.

Ainsi, dans tous les cas, ce qui primait, c'était la recherche d'un délai capable de permettre aux "menacés", de prendre les dispositions voulues.

Actuellement, le danger n° 1 est la menace nucléaire. En importance, en puissance, elle dépasse tout ce qui est déjà connu. Ses véhicules ont des vitesses supersoniques et l'origine peut être très loin du point d'arrivée.

Si l'artillerie classique pouvait être contre-battue d'une manière relativement facile, ce sera beaucoup plus ardu de contre-battre les véhicules de l'arme atomique et, en particulier, les engins invisibles dont l'origine sera très difficile à détecter.

Nous possédons maintenant des renseignements suffisants sur l'ampleur du danger, sur la répartition et la progression des retombées. Nous savons les détecter et en mesurer l'intensité. Mais ce côté du problème n'est pas tout. Sur le plan tactique et opérationnel, il y a des mesures à prendre.

L'instruction inter-armées sur les armes spéciales, dans son article VIII, mesures d'ordre tactique, dit: "Si la mission ne s'y oppose pas, il y a lieu d'évacuer la zone soumise à l'action de la retombée radio-active ou de limiter son occupation par les unités à la durée de séjour qui ne crée pas un risque exagéré, en organisant les relèves nécessaires".

Dans l'application de ces prescriptions à un dispositif de combat, division ou brigade, il faut tenir compte d'un autre élément: la manoeuvre de l'ennemi. Si ce dernier lance un projectile atomique, c'est certainement en vue de faciliter ses opérations. Il est donc de bonne guerre de ne pas se prêter à cette manoeuvre. Il faut, dès lors, que le responsable du dispositif puisse être renseigné afin de prendre les mesures nécessaires, dans des délais très limités, ce qui implique un réseau de transmissions parfaitement adapté à cette mission.

Ainsi se pose l'existence d'un réseau spécialisé pour la transmission des renseignements et des ordres concernant l'arrivée de projectiles nucléaires, car, en fait, il s'agit beaucoup plus de renseignements et d'ordres que d'alerte.

Si, dès le début d'un conflit, les armes nucléaires sont utilisées, il faudra prévoir qu'elles le seront jusqu'aux plus bas échelons, et l'alerte sera permanente. D'ailleurs, l'impossibilité de détecter à l'avance l'arrivée d'un projectile rendrait inopérante l'annonce de l'alerte si cette dernière n'était pas permanente.

Etant donné l'importance de l'enjeu, il est valable de dégager des existants les postes nécessaires pour constituer ce ré-

seau qui devra mettre en relation l'autorité responsable du dispositif et les échelons inférieurs, compagnies, escadrons et unités élémentaires. Des procédures extrêmement précises et strictes devront être appliquées. Un renseignement premier sur une explosion nucléaire devrait comporter les éléments suivants : position de l'observateur, heure de l'observation, direction et site de l'explosion, puissance estimée, nature de l'explosion.

- Ces six éléments permettront *au* commandement d'envisager des mesures conservatoires, de prévenir, si nécessaire, les voisins, de monter éventuellement des opérations de déception, car il ne faut pas oublier que l'ennemi a un but précis quand il utilise un projectile atomique.

Il est donc essentiel que des réseaux de transmissions des renseignements atomiques existent dans les grandes unités.

LE TACTICIEN

Reproduit de l'hebdomadaire "la vie militaire"  
paru le vendredi 16 Septembre 1960